

**PROJET D'EXTENSION DU CENTRE NATIONAL DE CARDIOLOGIE À NOUAKCHOTT
(MRT-1053)**

Secteur : Santé / Infrastructures sanitaires spécialisées

Mode de financement : Mode de financement islamique — conforme à la Charia

N° d'Identification du Projet : **MRT-1053**

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS — SÉLECTION DE FIRMES)**

**RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT POUR LA RÉALISATION DES AUDITS
EXTERNES ANNUELS DES ÉTATS FINANCIERS DU PROJET D'EXTENSION DU
CENTRE NATIONAL DE CARDIOLOGIE À NOUAKCHOTT (MRT-1053)**

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BIsD) afin de couvrir le coût du **Projet d'Extension du Centre National de Cardiologie à Nouakchott (MRT-1053)** et a l'intention d'utiliser une partie des fonds accordés pour financer les services d'un cabinet d'audit externe.

Les services comprennent la réalisation des audits externes annuels des états financiers du projet pendant toute sa période de mise en œuvre, estimée à quatre (04) ans à compter du premier décaissement jusqu'à la date d'achèvement prévue en 2031. La mission comprend notamment l'expression d'une opinion professionnelle indépendante sur les états financiers du projet, la vérification de l'utilisation des ressources conformément aux accords de financement applicables, l'examen du fonctionnement du compte spécial, ainsi que la préparation et la soumission des rapports d'audit requis. L'audit sera réalisé conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) publiées par l'IFAC ou aux Normes Internationales des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (ISSAI) publiées par l'INTOSAI. Il comprendra les tests, contrôles et vérifications que l'auditeur jugera nécessaires au regard des circonstances, conformément aux Termes de Référence (TdR). La mission couvrira l'ensemble de la durée du projet et devrait démarrer au cours du premier exercice financier suivant l'entrée en vigueur du financement.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

Siège de l'Unité de Gestion du Projet (UGP)
Lot 509, Tevragh Zeina, Rue Mohamed Saïd Ould Hamody
Nouakchott, République Islamique de Mauritanie
Tél. : +222 36 26 87 56

L'Unité de Gestion du Projet (UGP) d'Extension du Centre National de Cardiologie invite les cabinets d'audit à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et leur expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour l'exécution des prestations (présentation du cabinet, références de missions similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).



CRITÈRES D'ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE RESTREINTE

- **Expérience générale** : au moins sept (07) ans d'expérience avérée en audit financier et comptable de projets ou programmes d'investissement ou de développement ;
- **Expérience spécifique** : au moins trois (03) missions similaires d'audit de projets financés par des partenaires techniques et financiers, réalisées au cours des cinq (05) dernières années ;
- **Expérience sectorielle (atout)** : expérience dans l'audit de projets relevant du secteur de la santé, des infrastructures publiques ou d'investissements financés par la Banque Islamique de Développement ou d'autres partenaires techniques et financiers.

Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.12.1 et 1.12.2 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BID concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications, en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants ou une intention de sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La méthode de sélection est la Sélection Basée sur le Moindre Coût (SMC), parmi la liste restreinte de consultants nationaux/locaux. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du consultant « firme » seront conformes à la « Politique et Méthodologie d'Acquisitions pour les opérations financées par le Groupe de la BID », version d'avril 2019, révisée en février 2023, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse suivante :

www.lsDB.org

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : de 09 h 00 à 16 h 00 (heure locale, GMT), les jours ouvrables.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 30 septembre 2026 à 12 heures (Temps **Universel**), et porter expressément la mention :

« Audits externes annuels des états financiers du Projet MRT-1053 — Extension du Centre National de Cardiologie »

Le dépôt par voie électronique ne sera pas considéré.

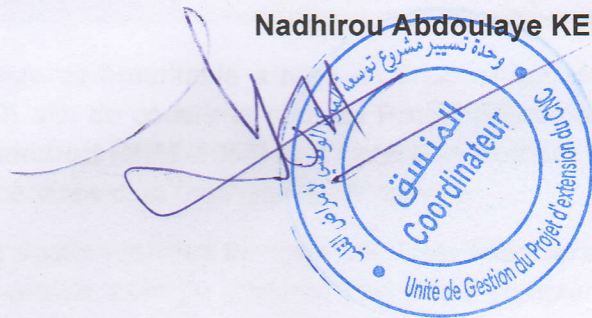
ADRESSE DE DÉPÔT

Adresse	Centre National de Cardiologie
À l'attention de	Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés du CNC
Localisation	Centre National de Cardiologie, Nouakchott-Mauritanie

Nouakchott, le 04 septembre 2026

Le Coordinateur de l'Unité de Gestion du Projet (UGP)

Nadhirou Abdoulaye KEBE



Siège de l'Unité de Gestion du Projet (UGP)

Lot 506, Terrasse Lamine, Rue Mohamed Saïd Ould Harroug

Nouakchott, République Islamique de Mauritanie

Tel : +220 20 38 47 04

Unité de Gestion du Projet (UGP) — Extension du CNC — Nouakchott, Mauritanie